

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne  
**AFRISTAT**

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

**Septembre 1999-août 2000**

**Bamako, septembre 2000**

# Sommaire

<b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>1. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE.....</b>	<b>6</b>
1.1. EFFECTIF DU PERSONNEL.....	6
1.2. FINANCEMENT DES ACTIVITES D'AFRISTAT.....	6
1.2.1. <i>Situation des contributions au Fonds AFRISTAT</i> .....	6
1.2.2. <i>Budget de fonctionnement d'AFRISTAT</i> .....	6
1.2.3. <i>Autres financements</i> .....	7
1.3. REUNIONS STATUTAIRES.....	7
1.3.1. <i>4<sup>e</sup> réunion du Conseil scientifique</i> .....	8
1.3.2. <i>Réunions du Comité de direction</i> .....	8
1.3.3. <i>7<sup>e</sup> réunion du Conseil des Ministres</i> .....	10
<b>2. ACTIVITES DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL.....</b>	<b>12</b>
2.1. PROSMIC.....	12
2.2. ETUDE « AFRISTAT APRES 2005 ».....	13
2.3. ATELIER « QUALITE ET STATISTIQUE ».....	14
<b>3. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX ET AUX INSTITUTIONS SOUS-REGIONALES D'INTEGRATION ECONOMIQUE.....</b>	<b>16</b>
3.1. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL.....	16
3.2. COMPTABILITE NATIONALE ET NOMENCLATURES.....	17
3.2.1. <i>Comptabilité nationale</i> .....	17
3.2.2. <i>Nomenclatures</i> .....	19
3.3. STATISTIQUES DES PRIX ET ENQUETES AUPRES DES MENAGES.....	20
3.3.1. <i>Statistiques des prix dans les pays de l'UEMOA</i> .....	20
3.3.2. <i>Projet Prix CEMAC</i> .....	21
3.3.3. <i>Appui à la Direction de la statistique des Comores</i> .....	22
3.4. STATISTIQUES AGRICOLES.....	23
3.4.1. <i>Enquête test sur l'estimation de la production fruitière</i> .....	23
3.4.2. <i>Recensement des méthodologies utilisées dans les Etats membres dans le domaine des statistiques agricoles et les autres activités</i> .....	23
3.5. SECTEUR INFORMEL, EMPLOI ET PAUVRETE.....	24
3.5.1. <i>Appui à l'Observatoire de l'emploi et de la formation du Mali pour la mise en place des systèmes d'information sur l'emploi</i> .....	24
3.5.2. <i>Cours de formation au CEFIL et à l'ENSEA</i> .....	24
<b>4. ACTIVITES DE FORMATION.....</b>	<b>26</b>
4.1. SEMINAIRE SUR LA PREVISION ECONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	26
4.2. ATELIER SUR LES ENQUETES BUDGET -CONSOMMATION.....	27
4.3. SEMINAIRE DE FORMATION A LA COMPTABILITE NATIONALE A L'INSAE DU BENIN.....	27
<b>5. INFORMATIQUE, PUBLICATION ET DIFFUSION.....</b>	<b>28</b>
5.1. ACTIVITES INFORMATIQUES.....	28
5.2. ACTIVITES DE DOCUMENTATION.....	28
5.3. SITE INTERNET D'AFRISTAT.....	28
5.4. LES PUBLICATIONS D'AFRISTAT.....	30
<b>6. AUTRES ACTIVITES.....</b>	<b>33</b>
6.1. ETUDE SUR LES STATISTIQUES DES PRIX DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT.....	33
6.2. ETUDES SUR LA PAUVRETE AU MALI ET AU CAMEROUN.....	33
6.3. EVALUATION DU PLAN D'ACTION D'ADDIS-ABEBA POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN AFRIQUE DES ANNEES 90.....	34
6.4. ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	35

<b>7. PARTICIPATION D'AFRISTAT AUX REUNIONS ORGANISEES PAR DES PARTENAIRES ....</b>	<b>36</b>
7.1. REUNIONS ORGANISEES PAR LA CEDEAO.....	36
7.1.1. <i>Groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes de calcul des agrégats macroéconomiques à Lomé</i>	36
7.1.2. <i>Réunion sur l'harmonisation des statistiques à Lomé</i> .....	36
7.2. AUTRES REUNIONS.....	36
7.2.1. <i>Participation au VIII<sup>e</sup> colloque de l'Association de comptabilité nationale à Paris</i> .....	36
7.2.2. <i>Séminaire sur les comptes des sociétés à Addis-Abeba</i> .....	37
7.2.3. <i>Séminaire sur la mesure de la pauvreté à Bruxelles</i> .....	37
7.2.4. <i>Atelier régional sur les Systèmes d'information sur les marchés à Niamey</i> .....	37
7.2.5. <i>Table ronde sur les recensements de l'agriculture en Afrique à Abidjan</i> .....	38
7.2.6. <i>Réunion technique sur les méthodes de prévision de récoltes de culture vivrière</i> .....	38
7.2.7. <i>Atelier de formation d'administrateurs de réseaux informatiques à Lomé</i> .....	38
7.2.8. <i>Atelier sur les indicateurs de transport urbain en Afrique</i> .....	39
<b>8. CONCLUSION .....</b>	<b>40</b>
<u>ANNEXE</u> : TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2000.....	41

## LISTE DES ABREVIATIONS

AFD	Groupe de l'Agence française de développement - Paris
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne - Bamako
AMAO	Agence monétaire d'Afrique de l'Ouest - Freetown
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest - Dakar
BCM	Banque centrale de Mauritanie - Nouakchott
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale - Yaoundé
CASD	Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique – Addis-Abeba
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest - Abuja
CEFIL	Centre de formation de l'INSEE à Libourne – Libourne
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale -Bangui
CHAPO	Calcul harmonisé des prix par ordinateur
CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CITI rev3	Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activités économiques, révision 3
DFID	Department for International Development (ex- Overseas Development Administration, en abrégé ODA)
DIAL	Développement et insertion internationale – Paris
DIAPER	Amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique du Mali - Bamako
DPS	Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal - Dakar
ENSAE	Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique - Paris
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée – Abidjan
EPAM	Enquête permanente auprès des ménages du Mali
ERETES	Equilibre ressources-emplois Tableau entrées-sorties
EuroCost	European Center for Worldwide Cost of Living Comparisons - Luxembourg
EUROSTAT	Office statistique des Communautés européennes - Luxembourg
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté financière d'Afrique
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international - Washington
HTML	Hypertext Markup Language (Langage de balisage hypertexte)
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut national de statistique
INSAE	Institut national de la statistique et de l'analyse économique – Cotonou
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques - Paris
ISAE	Institute of Statistics and Applied Economics – Makerere
ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée – Yaoundé
OEF	Observatoire de l'emploi et de la formation - Bamako
PAAA	Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique des années 90
PAFIEM	Programme d'appui aux administrations financières et économiques en Mauritanie
PARSTAT	Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale
PROSMIC	Programme statistique minimum commun
PSB/CEMAC	Programme statistique biennal de la CEMAC
SCN93	Système de comptabilité nationale version 93
SSN	Système statistique national
SYFED	Système francophone d'édition et de diffusion
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine - Ouagadougou
UNSD	United Nations Statistics Division

## **RAPPORT D'ACTIVITES D'AFRISTAT** **Période septembre 1999-août 2000**

### **INTRODUCTION**

1. Le programme de travail de la Direction générale de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) de l'an 2000 avait pour principale orientation de poursuivre les actions entamées dans le domaine du renforcement des capacités d'organisation et de gestion des systèmes statistiques nationaux (SSN) d'une part, et d'autre part d'asseoir de façon durable un programme d'harmonisation des méthodologies de travail au sein du réseau des instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres de l'Observatoire.
2. Ainsi, les activités de la Direction générale au cours de l'an 2000 portent essentiellement sur :
  - la finalisation de la rédaction du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) ;
  - la finalisation des travaux d'élaboration des nomenclatures d'activités et de produits communes aux Etats membres d'AFRISTAT ;
  - la mise au point des méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux et la finalisation de la rédaction du manuel y relatif.
3. En même temps, la Direction générale a poursuivi ses actions d'appui aux SSN et aux institutions sous-régionales d'intégration économique. En particulier, elle a apporté son assistance, pour l'implantation du module ERETES (Equilibre ressources-emplois tableau entrées-sorties), à ceux des INS des Etats membres qui en ont fait la demande. Elle a élaboré pour le compte des Etats membres de la CEMAC, un programme intérimaire de deux ans pour la mise à niveau de leurs SSN. Dans le renforcement de ses activités, le Secrétariat exécutif de la CEDEAO a sollicité la Direction générale pour l'assister à mettre en place des outils d'harmonisation de l'infrastructure statistique de ses Etats membres.
4. Le présent rapport se réfère aux activités réalisées de janvier à août 2000 ; il retrace aussi les actions majeures menées au cours des quatre derniers mois de l'année précédente, de septembre à décembre 1999. Ces activités portent sur le renforcement institutionnel, l'appui aux SSN et aux institutions sous-régionales d'intégration économique, à la formation dispensée par les experts d'AFRISTAT dans le cadre des séminaires que l'Observatoire organise, la publication et la diffusion des travaux d'AFRISTAT. Les experts ont eu aussi à effectuer d'autres travaux spécifiques et à prendre part à des rencontres organisées par les partenaires ; l'économie de ces activités sera également donnée. Un tableau récapitulatif présente en annexe du présent rapport, les principales réalisations du programme de travail 2000.
5. Par rapport aux activités retenues au programme de travail 2000, il importe de souligner que la Direction générale a, malgré la clôture inopinée du Programme d'appui FED à AFRISTAT, puisé sur ses propres fonds pour finaliser des actions qui devaient être financées par ce programme. Il convient aussi de mentionner l'appui reçu de la Coopération française qui a largement contribué à la réalisation de certaines activités dont le financement était loin d'être évident. Il s'agit en particulier de l'exécution de la

composante Prix du projet Prix CEMAC et de la tenue de l'atelier « *Qualité et statistique* » en marge duquel la Direction générale a pu organiser une réunion extraordinaire du Comité de direction qui a approuvé la version finale du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) et les nomenclatures communes d'activités et de produits ainsi que le projet de règlement y afférent.

6. Il convient également de relever que l'exécution de certaines activités inscrites au programme de travail 2000 était subordonnée à la mise à disposition de la Direction générale des moyens correspondants par les bailleurs de fonds.
7. Par ailleurs, la Direction générale a eu à s'engager dans d'autres activités dont la programmation n'était pas initialement prévue. Il s'agit en particulier des travaux initiés par nos partenaires qui demandent l'implication d'AFRISTAT soit à cause de l'importance des ces activités au regard des missions assignées à l'Observatoire soit à cause de l'expertise dont jouit le personnel et qu'il est appelé à partager dans le cadre de la bonne collaboration entre institutions.
8. Ainsi la plupart des projets inaboutis sont en grande partie une conséquence des situations sus-évoquées.
9. Enfin, tout le long de la période sous revue, la Direction générale a bénéficié de l'appui constant des organes statutaires d'AFRISTAT et de ses principaux partenaires en particulier la Coopération française, l'INSEE et EUROSTAT.

## **1. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE**

10. Cette partie présente l'état du personnel, résume la situation financière et rend compte succinctement de la tenue des réunions des organes statutaires d'AFRISTAT.

### **1.1. Effectif du personnel**

11. Au 31 août 2000, l'équipe de la Direction générale d'AFRISTAT était au complet : le Directeur général, le Directeur général adjoint, deux experts en comptabilité nationale, un macro-économiste, un expert en statistiques d'entreprises, un expert en enquêtes auprès des ménages, un expert en statistiques des prix, un expert chargé du secteur informel et de la pauvreté, un expert en statistiques agricoles et deux statisticiens informaticiens.
12. Parmi les douze experts, six sont de la Coopération française (un comptable national, le macro-économiste, l'expert en statistiques d'entreprises, l'expert en enquêtes auprès des ménages, l'expert en statistiques des prix et un statisticien informaticien).
13. Cette équipe est soutenue par un personnel d'appui administratif et technique de neuf membres dont un cadre administratif et financier et une documentaliste. En plus du personnel permanent, la Direction générale a recruté au cours de l'année 2000, un comptable à durée déterminée pour renforcer le service administratif et financier.

### **1.2. Financement des activités d'AFRISTAT**

14. D'une manière générale, les activités d'AFRISTAT ont été financées par le Fonds AFRISTAT et par des subventions reçues de la France. D'autres bailleurs ont aussi apporté leur appui à la Direction générale de façon ponctuelle dans le cadre des projets réalisés en collaboration.

#### **1.2.1. Situation des contributions au Fonds AFRISTAT**

15. Par rapport à l'année dernière, la situation s'est nettement améliorée. Dix Etats membres se sont déjà acquittés de l'intégralité de leur contribution au capital du Fonds AFRISTAT, soit la somme de 132 145 000 de FCFA par Etat. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Gabon, du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Deux Etats n'ont effectué que des versements partiels : la Guinée Equatoriale (33 036 251 FCFA) et le Niger (10 millions de FCFA). La contribution française, d'un montant de 1,5 milliards de FCFA a été entièrement libérée.
16. Quatre Etats membres restent redevables de la totalité de leur quote-part : Centrafrique, Comores, Guinée-Bissau et Mauritanie.
17. A ce jour, le Fonds est constitué à hauteur de 2 864 486 251 FCFA, soit un peu plus de 79% du montant total à constituer et 85,5% du moment du capital initial.

#### **1.2.2. Budget de fonctionnement d'AFRISTAT**

18. Le budget prévisionnel s'élève à 559 506 300 FCFA au titre de l'année 2000 dont 90% sont affectés au fonctionnement. En recettes, il a enregistré un versement provenant du

Fonds AFRISTAT d'un montant de 384 544 907 FCFA. Au 30 juin 2000, les dépenses réalisées s'élèvent à 362 538 025 FCFA, soit 65% du montant prévisionnel.

### 1.2.3. Autres financements

19. Pour l'année 2000, la Direction générale avait beaucoup misé sur le financement FED dans le cadre du programme d'appui de ce Fonds dont elle avait demandé la prorogation jusqu'au 31 décembre 2000 pour terminer les activités qui couraient encore. Le reliquat de la subvention s'élevait à 109 000 000 FCFA. Cette demande n'a pas obtenu la suite attendue.
20. Pour faire face à cette difficulté imprévue, une demande de financement, d'un montant de 12 700 000 FCFA, de l'atelier des directeurs des INS sur la qualité de l'information statistique (cf. 2.3.) inscrit au programme de travail 2000, avait été adressée à la Coopération française et reçu une réponse favorable.
21. Enfin, pour le compte des INS des Etats membres de la CEMAC, un financement d'un montant total de 133 800 000 FCFA a été accordé par la France à AFRISTAT dans le cadre du projet Prix CEMAC (cf. 3.3.2.1.).
22. Le tableau ci-après récapitule en FCFA les subventions du Ministère français des affaires étrangères (Coopération) pour la réalisation des activités d'AFRISTAT. Ces financements, qui sont généralement les remboursements des frais engagés auparavant sur fonds propres d'AFRISTAT, ont été positionnés en 2000.

Objet	Montant accordé	Observations
Formation des assistants techniques français en Afrique au module ERETES. Bamako, mai 1999	8 800 000	
Evaluation du module ERETES. Yaoundé, novembre 1999	15 000 000	
Formation à la collecte des prix dans le cadre du projet Prix CEMAC. Bangui, novembre 1999	13 000 000	
Formation aux techniques d'analyse de l'évolution des prix dans le cadre de l'IHPC de l'UEMOA. Bamako, novembre 1999	1 680 000	Dépenses locales d'organisation
Initiation des directeurs des INS à la démarche qualité totale. Bamako, mai 2000	12 700 000	Dossier en cours de traitement
<b>Sous-total Ateliers et séminaires</b>	<b>51 180 000</b>	
Mise en place du projet Prix CEMAC	29 000 000	
Activités de la composante Prix	104 800 000	
<b>Sous-total Projet Prix CEMAC</b>	<b>133 800 000</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>184 980 000</b>	

### 1.3. Réunions statutaires

23. Entre le 1<sup>er</sup> septembre 1999 et le 31 août 2000, la Direction générale a préparé et organisé une réunion du Conseil scientifique, deux réunions du Comité de direction et deux sessions du Conseil des Ministres.

#### **1.3.1. 4<sup>e</sup> réunion du Conseil scientifique**

24. La 4<sup>e</sup> réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 4 au 6 octobre 1999 à Bamako sous la présidence de M. Jean-Louis Bodin.
25. Cette réunion avait délibéré sur les principaux points suivants : élection du président du Conseil pour la période 1999-2001 ; examen du rapport d'activités de la Direction générale ; examen des travaux d'harmonisation ; PROSMIC ; examen du projet de programme de travail 2000. Au cours de la réunion, les membres du Conseil avaient entendu un exposé sur le fonctionnement des conseils nationaux de statistique en Afrique.
26. Au cours des délibérations, la réunion avait renouvelé le mandat de M. Bodin et formulé d'importantes recommandations. Le compte rendu d'exécution de celles-ci sera présenté au fur et à mesure de l'exposé des points y relatifs. Les principales sont rappelées ci-après :
- mieux assurer la cohérence entre les travaux réalisés par AFRISTAT avec ceux menés par d'autres institutions internationales ;
  - évaluer les activités d'AFRISTAT au moyen des critères de performance ;
  - poursuivre les travaux d'élaboration des nomenclatures communes d'activités et de produits et des méthodologies de comptabilité nationale dans le respect des cadres internationaux en ces matières ;
  - finaliser la rédaction du PROSMIC sous forme d'un document-cadre pour aider les SSN à construire leurs programmes de développement de la statistique.
27. Enfin, le Conseil scientifique avait fait des propositions à la Direction générale en vue d'améliorer et d'enrichir le programme de travail 2000.

#### **1.3.2. Réunions du Comité de direction**

28. Le Comité de direction a tenu sa 5<sup>e</sup> session ordinaire du 11 au 13 octobre 1999 et sa 2<sup>e</sup> réunion extraordinaire du 24 au 26 mai 2000. Les deux réunions ont eu lieu à Bamako.

##### **1.3.2.1. 5<sup>e</sup> réunion du Comité de direction**

29. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion : rapport d'activités de la Direction générale, examen des travaux d'harmonisation en cours ; PROSMIC, questions budgétaires exercice 1998, examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 1999, examen et adoption du programme de travail 2000, examen et adoption du budget 2000 ; situation du Fonds AFRISTAT et perspectives pour la période 2000-2005 ; préparation de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».
30. Au cours de cette réunion, le Comité de direction a pris des décisions relevant de sa compétence et formulé des recommandations qui ont été soumises au Conseil des Ministres.

## **(a) Décisions prises**

### Sur les questions budgétaires

31. Le Comité avait donné quitus à la Direction générale pour sa gestion de l'exercice 1998, décidé de la reconduction pour un an du mandat du Commissaire aux comptes et adopté le budget d'AFRISTAT pour l'an 2000.
32. Il avait aussi autorisé la Direction générale à attribuer une prime de résultat d'un montant global de 2,5 millions de FCFA au personnel d'appui administratif et technique de la Direction générale au titre de l'année 1999.

### Sur le programme de travail 2000

33. Le Comité de direction avait approuvé le programme de travail 2000. Parmi les actions retenues dans ce programme, figurent la finalisation de la rédaction du PROSMIC et celle des termes de référence relatifs à l'étude « AFRISTAT après 2005 ».

### Sur les autres points

34. Les décisions suivantes avaient été prises :
  - Le Cameroun et le Mali avaient été désignés membres du Comité de pilotage de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».
  - Le Comité de direction avait désigné M. Mamadou Cissoko, statisticien économiste de nationalité mauritanienne, membre du Conseil scientifique au titre de représentant des utilisateurs des travaux d'AFRISTAT.
  - Il avait aussi désigné, conformément aux dispositions de l'article 34 du statut du personnel, la Guinée Equatoriale et la Mauritanie, membres de la Commission de discipline.
35. Le Comité de direction avait pris d'autres décisions : il a remplacé le Togo par la Côte d'Ivoire comme membre de la Commission de contrôle de l'exécution du budget et a accepté la proposition de la Direction générale pour l'adhésion d'AFRISTAT à l'Association internationale des statisticiens d'enquêtes (AISE) en tant que membre institutionnel.

## **(b) Recommandations formulées à l'attention de la Direction générale**

36. Parmi les recommandations formulées par le Comité de direction, figurent celles relatives :
  - à la présentation du rapport d'activités à l'aide des critères de performance ;
  - au renforcement des activités de la Direction générale dans les domaines des statistiques agricoles et des statistiques socio-démographiques ;

- à la coordination nécessaire des interventions d'AFRISTAT dans un Etat par l'INS de cet Etat ;
- à la communication des résultats des travaux méthodologiques d'élaboration des comptes nationaux menés par AFRISTAT à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) pour les sensibiliser aux conséquences sur les estimations des agrégats macro-économiques.

### **(c) Recommandation formulée en direction des INS**

37. Le Comité de direction avait encouragé les INS à intégrer dans leur programme de travail les actions retenues dans le cadre du PROSMIC et à rechercher leur financement.

#### *1.3.2.2. 2<sup>e</sup> réunion extraordinaire du Comité de direction*

38. La réunion extraordinaire, tenue du 24 au 26 mai 2000, portait essentiellement sur trois points :
- examen du projet de Règlement portant adoption des nomenclatures communes d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT ;
  - examen de la version 4 du PROSMIC ;
  - examen de la demande d'adhésion à AFRISTAT de la République de Guinée.
39. D'autres points étaient également inscrits à l'ordre du jour : perspectives du Fonds AFRISTAT, projet de termes de référence de l'étude « AFRISTAT après 2005 », discussion sur les recensements généraux de la population en Afrique et point sur les travaux en cours ou prévus au niveau régional (CEMAC, UEMOA).
40. Au terme des délibérations, le Comité de direction a approuvé le projet de Règlement portant adoption des nomenclatures commune d'activités et de produits, la nouvelle version du PROSMIC (cf. 2.1.) moyennant quelques amendements dont la Direction générale a tenu compte, et a accueilli favorablement la demande d'adhésion de la République de Guinée à AFRISTAT. Ces points ont fait l'objet de recommandations à l'attention du Conseil des Ministres du 19 septembre 2000.

#### **1.3.3. 7<sup>e</sup> réunion du Conseil des Ministres**

41. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 7<sup>e</sup> réunion le 4 avril 2000 à Malabo (Guinée Equatoriale) sous la présidence de M. Casimir OYE MBA, Ministre d'Etat, ministre de la planification, de la programmation du développement et de l'aménagement du territoire du Gabon.
42. Au cours de cette réunion, le Conseil des Ministres, après avoir pris acte du rapport d'activités 1999 de la Direction générale d'AFRISTAT, a examiné les points suivants :

#### **(a) Etat d'avancement de la ratification du traité portant création d'AFRISTAT, de la mise en place du Fonds AFRISTAT et mesures à prendre**

43. Le Conseil des Ministres avait relevé que la situation n'avait pas évolué au plan de la ratification du Traité. Par contre, s'agissant du Fonds AFRISTAT, il avait noté avec satisfaction que la situation du Fonds s'était améliorée à la date du 31 mars 2000 : le Togo était à jour de sa contribution et le gouvernement congolais avait versé une

contribution partielle de cinquante millions (50 000 000) de FCFA qu'il a complétée quelques semaines plus tard.

44. Pour les autres Etats qui ne sont pas à jour de leurs obligations, le Conseil des Ministres avait donné un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2001 aux Etats concernés pour le règlement définitif de leurs contributions respectives au Fonds AFRISTAT ainsi que pour le dépôt de leurs instruments de ratification du traité auprès du gouvernement malien.
45. Par ailleurs, il avait été demandé à ces Etats de communiquer au Président du Conseil des Ministres, avant le mois d'octobre 2000, les mesures qui auront été prises par leurs gouvernements respectifs pour respecter leurs engagements.

#### **(b) Réalisation d'une étude sur le fonctionnement d'AFRISTAT après 2005**

46. Les réflexions entamées sur l'avenir d'AFRISTAT dont le premier schéma de financement arrive à échéance en 2005, ont été présentées au Conseil des Ministres. Ces réflexions intègrent aussi bien le mode futur de financement des activités que le nouvel environnement né d'une part de la création des organisations sous-régionales d'intégration économique (CEMAC et UEMOA) avec lesquelles AFRISTAT entretient des relations de travail privilégiées, et d'autre part de l'élargissement de cette institution à d'autres Etats subsahariens (cf. 2.2.)
47. Le Conseil des Ministres avait approuvé la démarche proposée par le Comité de direction et lui avait demandé de mener une étude complète sur ce sujet afin de l'aider à prendre les décisions appropriées le moment venu sur la question.

#### **(c) Election du président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2000-2002**

48. Le Burkina Faso a été élu pour présider le Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2000-2002.

## 2. ACTIVITES DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

49. Les activités de renforcement institutionnel de la Direction générale ont, au cours de la période sous revue, porté sur :
- la finalisation de la rédaction du PROSMIC ;
  - l'élaboration du manuel des méthodes communes d'élaboration des comptes nationaux ;
  - l'élaboration des nomenclatures communes d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT ainsi que le projet de Règlement y relatif ;
  - les travaux préparatoires sur l'étude « AFRISTAT après 2005 » ;
  - l'organisation d'un atelier des directeurs des INS sur le thème « Qualité et statistique ».

### 2.1. PROSMIC

50. Après les difficultés rencontrées pour mobiliser le financement du PROSMIC tel qu'il avait été présenté en sa troisième version, le Comité de direction avait donné de nouvelles orientations pour poursuivre l'élaboration de ce document dont la nécessité devenait de plus en plus pertinente pour le développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Ces instructions étaient conformes aux recommandations du Conseil scientifique formulées lors de sa troisième réunion tenue du 28 au 30 septembre 1999 à Bamako.
51. Par ailleurs, le Conseil scientifique et le Comité de direction avaient adhéré, au vu des difficultés de financement du PROSMIC, à l'idée de la Direction générale de finaliser la rédaction de ce programme sous forme d'un document de référence pour les Etats se proposant de mettre en place des programmes statistiques à moyen terme.
52. Ainsi, le document présenté à la deuxième réunion extraordinaire du Comité de direction, qui constitue la version 4 du PROSMIC, a été élaboré dans ce contexte. En particulier, les nouveaux domaines proposés par le Conseil scientifique y ont été incorporés. Toutefois, à cause des difficultés financières dues à la clôture du programme d'appui FED à AFRISTAT, toutes les missions d'identification prévues pour la finalisation des volets "Statistiques sociales" et "Statistiques agricoles" n'ont pas été effectuées. La Direction générale a dû profiter des missions organisées à d'autres fins pour collecter des informations dans certains Etats sur ces domaines.
53. En l'approuvant en mai dernier après que le Conseil scientifique eut exprimé son avis, le Comité de direction a recommandé au Conseil des Ministres l'adoption de ce programme.
54. A titre de rappel succinct, le PROSMIC s'articule autour de six domaines : la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion de l'information statistique, les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et les statistiques agricoles. Pour chacun de ces domaines, il a été proposé des objectifs spécifiques, des résultats attendus et des activités. Le coût global de mise en œuvre du PROSMIC dans les seize Etats membres d'AFRISTAT est évalué à 14 248 millions de FCFA sur la période 2001-2005. Ce document est complété en annexe par :

- des tableaux présentant la situation de l'information statistique dans les domaines du PROSMIC par chaque Etat membre d'AFRISTAT ;
  - un tableau synoptique présentant par domaine les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ;
  - une liste indicative des indicateurs de suivi du PROSMIC ;
  - une proposition du contenu de quelques publications statistiques (annuaire, note trimestrielle de conjoncture) ;
  - une évaluation des coûts par domaine et par Etat membre.
55. En ce qui concerne la recherche des financements, celle-ci, compte tenu de la nouvelle approche, incombe désormais aux Etats. La Direction générale pourra leur apporter l'assistance nécessaire.

## 2.2. Etude « AFRISTAT après 2005 »

56. Le schéma actuel du financement des activités d'AFRISTAT prend fin le 31 décembre 2005. Dès le mois de juin 1999, la Direction générale avait engagé des réflexions sur le fonctionnement d'AFRISTAT après 2005. Un premier constat s'est rapidement dégagé : il fallait *entreprendre dès que possible, une étude sur toutes les questions importantes pour le devenir d'AFRISTAT, compte tenu des changements intervenus dans la région couverte par les Etats membres depuis septembre 1993, date de la signature à Abidjan du traité créant AFRISTAT.*
57. En juillet 1999, M. Jean-Louis Bodin, président du Conseil scientifique, en mission à Bamako, avait eu des entretiens sur ces questions avec les autorités maliennes, le Délégué de la Commission européenne et le Conseiller assurant l'intérim du Chef du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Mali. Les discussions se sont poursuivies aussi avec la Direction générale. A la fin du mois de septembre 1999, il avait fait parvenir à la Direction Générale un document intitulé "*Présentation d'un projet d'étude sur l'avenir et le positionnement d'AFRISTAT après 2005*".
58. Sur la base de ce document, une première version des termes de référence de cette étude avait été rédigée. La cinquième réunion du Comité de direction, tenue du 11 au 13 octobre 1999, avait *approuvé la démarche proposée et demandé que quelques améliorations soient apportées à cette version. Ces termes de références devaient être soumis au Conseil des Ministres d'avril 2000.*
59. Cependant, entre temps, sans remettre fondamentalement en cause ni la démarche engagée ni les objectifs de l'étude, la France avait formulé des observations de fond sur les conditions de sa réalisation. Ces observations portent notamment sur le contenu, le calendrier, les organes de suivi et d'exécution, et les modalités de financement de l'étude.
60. L'ensemble des composantes proposées dans la première version des termes de références de l'étude fera l'objet d'un nouvel examen lors des prochaines sessions du Comité de direction, en collaboration avec les partenaires d'AFRISTAT.

### 2.3. Atelier « Qualité et statistique »

61. La Direction générale a organisé, du 22 au 24 mai 2000 à Bamako, son troisième atelier à l'intention des directeurs des INS des Etats membres. Le thème central de cet atelier était « *Qualité et statistique* ».
62. Les Etats suivants y ont participé : Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Y ont également pris part, les représentants de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat exécutif de la CEMAC, de la BCEAO, de la BEAC, de la BCM, de l'INSEE et d'EUROSTAT. Un représentant de la République de Guinée assistait également aux travaux. Ceux-ci étaient animés par Mme Awa Thiongane, Conseiller régional en matière d'organisation des systèmes statistiques à la CEA, Mme Thana Chrissanthaki d'EUROSTAT et M. Michel Blanc de l'INSEE. MM. Christophe Lefranc de l'INSEE, Alain Brilleau et Paul-Henri Wirrankoski d'AFRISTAT avaient aussi présenté des exposés.
63. Financé par la Coopération française, l'atelier avait pour objectif principal d'initier les responsables des INS au "*management de la qualité totale*" en vue de l'amélioration des prestations des INS des Etats membres. L'organisation de cet atelier répondait au souci de la Direction générale d'engager les INS des Etats membres dans la démarche gestion de la qualité totale qui s'impose aujourd'hui à toute entreprise humaine. Face à des menaces de toutes sortes, les INS sont désormais tenus à cheminer désormais vers la voie de l'excellence en élaborant des produits de bonne qualité.
64. Les travaux étaient organisés suivant un programme structuré en huit points : la problématique de l'amélioration de la qualité ; les différents critères de qualité des produits ; le management de la qualité totale (définition, présentation de modèles) ; les expériences africaines, le programme « *Qualistat* » d'EUROSTAT ; les expériences des pays européens (exemple de l'INSEE, autres pays ayant une approche qualité totale) ; l'analyse de la qualité d'opérations ou de processus mis en œuvre en Afrique ; les réflexions sur les forces et les faiblesses des recensements de la population.
65. Une demi-journée a été consacrée à des travaux en sous-groupes dont les principales conclusions ont permis de dégager les recommandations de l'atelier.
66. Les participants avaient suivi et discuté plusieurs approches de gestion de la qualité totale :
- Le programme *Qualistat* d'EUROSTAT qui enrôle, pour sa réalisation, toutes les unités d'EUROSTAT sous l'approche "*du haut en bas*". Ce modèle nécessite une structure transversale et une "*personne qualité*" pour la mise en œuvre du plan d'entreprise.
  - Les modèles américain et japonais qui mettent l'accent, à quelques exceptions près, sur le leadership.
  - L'approche décentralisée de l'INSEE qui implique la maîtrise de la qualité à l'intérieur de chaque unité sans qu'il soit nécessaire de mettre une organisation transversale en place.
  - L'exemple du *Federal Office of Statistics* du Nigeria qui vise à devenir l'institut national de statistique de référence en Afrique.
  - Les procédures pour l'amélioration de l'information statistique mises en œuvre dans certaines opérations auxquelles AFRISTAT a pris part.

67. Quelle que soit l'approche, le leitmotiv de toutes ces démarches reste la satisfaction des besoins des utilisateurs.
68. La mise en œuvre de chacune de ces démarches demande des moyens humains, matériels et financiers. Elle demande aussi l'implication de plusieurs acteurs suivant l'organisation de chaque institution. La démarche qualité totale intéresse l'ensemble du processus de production des données. Processus long et nécessitant beaucoup de moyens, cette démarche est évolutive. Il revient à chaque INS de se l'approprier conformément à l'environnement du pays tout en ayant à l'esprit le modèle " *du haut en bas*" et l'approche leadership qui implique la direction de l'INS de manière cruciale dans la démarche.
69. Les conclusions dégagées lors des travaux des sous-groupes font ressortir clairement que les participants sont conscients de l'importance de la démarche et des solutions proposées pour faire face à certaines situations qui pourraient améliorer la qualité des données. Ces solutions ne font pas appel nécessairement à d'importants moyens financiers. Leur mise en œuvre ainsi que celle des recommandations formulées lors des ateliers similaires organisés par AFRISTAT marquera un point de départ pour institutionnaliser la gestion de la qualité totale au sein des INS.
70. Au terme de l'atelier, les participants avaient adopté les recommandations suivantes :

**A l'attention de la Direction générale d'AFRISTAT**

- Informer les INS sur toutes les bonnes pratiques en matière de démarche qualité totale.
- Organiser le suivi des recommandations des ateliers.

**A l'attention des instituts nationaux de statistique**

- Effectuer dans l'esprit des travaux de l'atelier une évaluation de la démarche qualité totale (points forts – points faibles) au sein des INS.
- Identifier et hiérarchiser quelques actions et mettre en œuvre quelques-unes d'entre elles qui ne nécessitent pas de moyens supplémentaires.
- Développer une meilleure communication avec la Direction générale d'AFRISTAT.

### 3. APPUI AUX SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX ET AUX INSTITUTIONS SOUS-REGIONALES D'INTEGRATION ECONOMIQUE

71. La Direction générale d'AFRISTAT, conformément aux missions qui lui sont assignées, apporte régulièrement son appui aux INS et aux institutions d'intégration économique de la région. Cette partie du rapport reprend d'une part les activités menées pour le renforcement institutionnel et l'harmonisation des moyens méthodologiques des Etats membres ou de ces institutions en matière de traitement de l'information statistique, et d'autre part résume les conclusions des missions conduites par les experts d'AFRISTAT auprès des SSN des Etats membres. Certains projets réalisés pour le compte des institutions sous-régionales d'intégration économique seront aussi évoqués.

#### 3.1. Renforcement institutionnel

72. A la demande de la CEMAC, la Direction générale a élaboré pour le compte des Etats de cette institution sous-régionale un programme statistique biennal de mise à niveau des INS de ces Etats. Démarrée en novembre 1999, l'élaboration de ce programme s'est achevée par une réunion de validation qui s'est tenue du 29 février au 2 mars 2000 à Douala (Cameroun) à laquelle avaient pris part les représentants des six Etats de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), du Secrétariat exécutif de la CEMAC et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) ainsi que ceux d'AFRISTAT.
73. Cette demande, exprimée dans la Déclaration de Malabo ayant sanctionné la conférence des Chefs d'Etat de cette sous-région en juin 1998, entre dans le cadre des mesures à prendre pour le renforcement de la croissance économique et de la convergence des politiques et performances macro-économiques et la mise en place d'un dispositif opérationnel de surveillance multilatérale dans la sous-région. Cette déclaration interpellait AFRISTAT dans le sens d'aider les Etats membres à élaborer et à mettre en œuvre un programme statistique de deux ans de mise à niveau de leurs systèmes statistiques nationaux.
74. Sur la base de ce document, la Direction générale avait initié une mission en novembre 1999 auprès du Secrétariat exécutif de la CEMAC à Bangui. Au cours de cette mission, les experts d'AFRISTAT et le Secrétariat exécutif avaient convenu du projet de contenu du programme. Ce projet a été ensuite communiqué aux INS et après échange de correspondances entre le Secrétariat exécutif et la Direction générale, les grandes lignes du programme ont été arrêtées.
75. L'objectif global du Programme statistique biennal de la CEMAC (PSB/CEMAC) est d'aider les Etats membres de la CEMAC, plus particulièrement leurs INS et le Secrétariat exécutif, à mettre en place les conditions et les bases de travail nécessaires à l'élaboration d'une information statistique fiable et durable de nature à être efficacement utilisée pour la mise en œuvre des politiques économiques nationales et communes notamment le programme de convergence et le dispositif de surveillance multilatérale et les programmes de lutte contre la pauvreté. Cet objectif repose sur la nécessité d'utiliser des méthodes de travail harmonisées et applicables à l'ensemble des pays membres concernés tout en restant conformes aux normes internationales.
76. Les travaux de convergence menés dans la sous-région privilégient beaucoup plus les indicateurs financiers et monétaires. Les indicateurs issus du secteur réel n'interviennent

pas, du moins pas suffisamment, dans la définition des critères de convergence. Compte tenu de cette faiblesse, le contenu du programme a été orienté vers l'amélioration des statistiques du secteur réel. Ainsi, les activités retenues devaient permettre aux INS, points focaux de la coordination des statistiques, d'améliorer ou de consolider le cadre général de travail, d'une part en rendant la production des statistiques plus systématique, et d'autre part en se rapprochant des normes internationales notamment le SGDD.

77. Enfin, la mise en œuvre du PSB/CEMAC devrait permettre aux Etats bénéficiaires de mieux s'approprier les outils de programmation des travaux statistiques notamment le PROSMIC et les programmes nationaux de statistique.
78. Conçu comme un programme intérimaire, le PSB/CEMAC porte sur les domaines suivants : renforcement institutionnel et coordination statistique ; comptabilité nationale ; statistiques des prix à la consommation et enquêtes sur les dépenses des ménages ; statistiques du commerce extérieur ; conjoncture économique et sociale ; secteur informel ; publications et diffusion statistiques. Les actions prévues devraient être réalisées en deux ans bien que certaines d'entre elles puissent se poursuivre au-delà de cette durée pour en renforcer l'efficacité.
79. Il avait été proposé que l'exécution du PSB/CEMAC revienne à chaque Etat et au Secrétariat exécutif selon les termes à définir en accord avec les bailleurs de fonds. Un comité de suivi, composé des représentants des INS, du Secrétariat exécutif, des bailleurs de fonds et d'AFRISTAT, devait être mis en place pour assurer régulièrement le suivi de l'exécution technique et financière du programme.
80. Le coût total du programme est évalué à 2,804 milliards de FCFA dont 1,397 milliards (soit 49,8%) pour le projet Prix CEMAC qui a déjà démarré sur un financement partiel alloué par la France.
81. Enfin, il avait été proposé que l'exécution des autres activités (hormis le projet Prix) démarre dès la mise en place des moyens nécessaires, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

## 3.2. Comptabilité nationale et nomenclatures

### 3.2.1. Comptabilité nationale

82. Les activités menées au cours de la période sous revue dans le domaine de la comptabilité nationale concernent principalement la mise au point du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux pour les Etats membres d'AFRISTAT et les travaux d'implantation du module ERETES dans plusieurs pays. Afin de faire face au volume de travail de plus en plus croissant, l'équipe des comptables nationaux a été renforcée pendant la période sous revue par l'expert d'AFRISTAT en statistiques d'entreprises.

#### 3.2.1.1. *Mise au point du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux*

83. L'élaboration du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux pour les Etats membres d'AFRISTAT constituait l'objectif du volet « comptabilité nationale » du programme d'appui FED à AFRISTAT. Bien que ce programme ait été clôturé en décembre 1999, les activités se sont poursuivies au cours de l'année 2000 sur les fonds propres d'AFRISTAT.
84. On rappelle que le projet avait débuté par des missions exploratoires entreprises au cours de l'année 1997. Ces missions avaient permis de faire l'état des lieux dans chaque

pays dans le domaine de la comptabilité nationale, notamment pour ce qui est des méthodes d'élaboration des comptes nationaux.

85. Plusieurs groupes de travail impliquant les comptables nationaux de l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT ont été ensuite organisés pour discuter des méthodes à mettre en œuvre dans les principaux domaines de l'économie : l'agriculture, l'élevage, les administrations publiques, les échanges extérieurs et le compte du reste du monde, l'aide internationale, le secteur informel, etc.
86. Une dernière réunion d'un groupe restreint d'experts, organisée à Bamako du 17 au 21 avril 2000 a permis d'apporter un certain nombre d'améliorations au projet de manuel. La version corrigée du manuel avait été envoyée aux Etats, aux membres du Conseil scientifique, au FMI ainsi qu'à certains experts avertis pour d'ultimes amendements. La version finale du guide incorpore les dernières observations et recommandations reçues.
87. Le guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux est la synthèse de ces travaux. Il présente dans une première partie un résumé du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93) dont il s'inspire profondément et dans une deuxième partie les méthodes pratiques.

### 3.2.1.2. *Travaux d'implantation du module ERETES*

#### **(a) Côte d'Ivoire**

88. La Direction générale poursuit son assistance technique à l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire pour la rénovation des comptes nationaux de ce pays. Du 24 au 29 avril 2000, elle a organisé une mission auprès de l'INS, la quatrième depuis le lancement de ces travaux au dernier trimestre 1998. Cette mission portait essentiellement sur l'analyse des données macroéconomiques en phase centralisée du module ERETES. Il est attendu que la synthèse des comptes intervienne en octobre 2000.
89. Il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire a réalisé les comptes de sa nouvelle année de base 1996 conformes au SCN93. Elle poursuit les travaux pour la première année courante 1997.

#### **(b) Mali**

90. La modernisation des comptes nationaux maliens, initiée en décembre 1998, s'est poursuivie au cours de l'année 2000. La situation privilégiée de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) a permis d'apporter au Mali une assistance technique plus régulière et mieux suivie.
91. Ainsi, plusieurs missions de courte durée (2 à 5 jours) ont eu lieu, notamment en janvier, avril et juin 2000. Des comptables nationaux de la DNSI se sont également rendus à AFRISTAT pour résoudre certains problèmes ponctuels. Ces missions ont permis de réaliser les pré-arbitrages sur les données sources, de décentraliser la base de données et d'élaborer les équilibres ressources-emplois et les comptes de branche. Les travaux déjà réalisés par l'assistance technique du FMI en 1995-96 ont été mis à contribution pour les travaux d'arbitrage.
92. Des résultats positifs sont déjà enregistrés : la première centralisation des données a été réalisée en juillet et une première analyse des grandeurs macroéconomiques a pu être faite.

### **(c) Mauritanie**

93. Les travaux de modernisation des comptes nationaux en Mauritanie qui ont commencé en janvier 2000 se poursuivent à un rythme soutenu. Ils sont financés pour partie par la France dans le cadre du PAFIEM et pour partie par AFRISTAT. Trois missions ont eu lieu au cours des premiers mois de l'année 2000. La première d'entre elles, réalisée en février 2000, a permis d'installer physiquement le module ERETES, de former les comptables nationaux aux aspects informatiques du module et de lancer les travaux sur les sources ; l'équipe d'AFRISTAT était composée d'un comptable national et d'un informaticien.
94. Les deux suivantes se sont déroulées en avril et en juin 2000. Elles ont permis d'accompagner les comptables nationaux mauritaniens dans la qualification et le chargement des données sources dans la base, les pré-arbitrages, puis les travaux en phase décentralisée sur les comptes de branches et les équilibres ressources – emplois. Une première centralisation a pu avoir lieu lors de la mission de juin et les travaux transversaux sur les opérations ont été initiés.

#### *3.2.1.3. Autres appuis aux INS*

### **(a) Sénégal**

95. A la demande de la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal (DPS), un expert d'AFRISTAT s'est rendu à Dakar du 29 mai au 10 juin 2000 pour finaliser les comptes de l'année 1997 dans la base 1987 selon le SCN68.
96. Cette mission avait pour objet d'apporter un appui technique au responsable national compétent pour le bouclage, dans leur version définitive, des comptes économiques du Sénégal relatifs à l'année 1997. Une synthèse des comptes a pu être réalisée au cours de cette mission. Les informations complémentaires restant à collecter sur les administrations publiques permettront à la DPS d'avoir la version définitive de ces comptes dans les meilleurs délais.

### **(b) Tchad**

97. Un expert en comptabilité nationale d'AFRISTAT a participé du 2 au 17 mai 2000 à une mission organisée par le département de statistique du FMI à N'Djamena. Cette mission, composée au total de sept personnes, visait à faire le point sur l'état de la statistique dans les domaines intéressant en priorité le FMI, et les améliorations possibles, notamment dans la perspective de l'adhésion du Tchad au Système général de diffusion des données.
98. L'expert d'AFRISTAT a couvert le secteur réel (comptes nationaux, prix, indice de la production industrielle, échanges extérieurs, emploi). Les autres domaines suivis étaient les finances publiques, la monnaie et le crédit, la balance des paiements et les statistiques socio-démographiques.

#### **3.2.2. Nomenclatures**

99. La mise au point de nomenclatures harmonisées d'activités et de produits pour les Etats membres d'AFRISTAT s'est achevée au cours du premier semestre de l'année 2000. Une dernière réunion d'experts, organisée à Bamako du 6 au 10 mars 2000, a permis de finaliser les nomenclatures elles-mêmes, de proposer un projet de règlement portant adoption de ces nomenclatures et de réfléchir aux outils devant accompagner leur mise

en œuvre dans les Etats membres. Conformément à la recommandation du Conseil scientifique, les experts nationaux ont veillé à ce que ces nomenclatures soient compatibles avec la CITI rev.3.

- <sup>100</sup>. Le projet de règlement a été soumis au Conseil scientifique, selon une procédure de consultation écrite, puis au Comité de direction pour approbation, avant sa transmission au Conseil des Ministres de septembre 2000 pour examen en vue de leur adoption.

### **3.3. Statistiques des prix et enquêtes auprès des ménages**

#### **3.3.1. Statistiques des prix dans les pays de l'UEMOA**

- <sup>101</sup>. On rappelle, qu'à la suite du projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des pays de l'UEMOA, le nouvel indice harmonisé paraît régulièrement depuis le mois de février 1998 dans sept Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Dans le huitième Etat membre, la Guinée-Bissau, la mise en place de l'IHPC est envisagée.

##### *3.3.1.1. Travaux d'harmonisation des outils d'analyse de l'évolution des IHPC*

- <sup>102</sup>. Suite au séminaire tenu à Bamako en octobre 1999, les INS devaient effectuer des études préalables nécessaires pour l'élaboration d'outils harmonisés (calcul des indices des nomenclatures secondaires, indicateurs d'inflation sous-jacente, etc.). Quatre INS sur les sept ont effectué les travaux programmés.
- <sup>103</sup>. Lorsque l'ensemble des INS aura achevé ces travaux, un séminaire sera organisé pour présenter la synthèse de ces travaux et adopter les outils harmonisés.

##### *3.3.1.2. Préparation du projet de mise en place de l'indice harmonisé en Guinée-Bissau*

- <sup>104</sup>. Dans le cadre de la mise en place de l'IHPC la demande d'EUROSTAT, les experts en enquêtes auprès des ménages et en statistiques des prix d'AFRISTAT ont effectué une mission à Bissau en avril 2000.
- <sup>105</sup>. La mission avait pour objectifs d'identifier les principales lacunes méthodologiques de l'indice des prix actuel, de mesurer les contraintes institutionnelles auxquelles est confronté l'Institut national de la statistique et des recensements de Guinée-Bissau, d'évaluer les besoins en formation et en équipement, de déterminer les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour la réalisation de l'enquête, et de préparer et programmer le détail des actions futures.
- <sup>106</sup>. Des projets de termes de référence et de budget pour la mise en place de l'IHPC ont été préparés et transmis à toutes les parties concernées. La Direction générale démarrera les travaux dès la mise en place des financements.

##### *3.3.1.3. Réinstallation de l'application CHAPO au Mali*

- <sup>107</sup>. A la demande de la Commission de l'UEMOA, la Direction générale a fait procéder en janvier 2000, par un de ses experts informaticiens, à la réinstallation de l'application CHAPO à la DNSI sur un équipement plus performant.

### 3.3.2. Projet Prix CEMAC

#### 3.3.2.1. Evolution de la situation financière du projet

108. Après l'adoption du schéma méthodologique du projet Prix CEMAC en 1998, les travaux d'exécution n'ont pas immédiatement suivi en 1999 comme cela était prévu, faute de financement. Cet échec était constaté en mai 1999 par les directeurs des INS des Etats concernés réunis à Bamako en marge de l'atelier « *Stratégies de diffusion et de communication* ». En attendant les résultats des démarches pour la mobilisation des financements entreprises d'une part les Etats membres et le Secrétariat exécutif de la CEMAC, et d'autre part par la Direction générale, ces directeurs avaient décidé de mettre tout en œuvre pour démarrer la collecte des prix de base dès janvier 2000.
109. En fin 1999, la France répondait à la demande introduite par la Direction générale d'AFRISTAT en faveur des INS. Une première subvention de la Coopération française d'un montant de 29 millions de FCFA est accordée à AFRISTAT pour l'achat du matériel et le démarrage de la collecte des données. En mars 2000, la France alloue une deuxième subvention d'un montant de 104,8 millions de FCFA destinée au financement de la collecte des prix de base. Cette dernière tranche prend effectivement en charge l'ensemble des coûts de la collecte durant l'année 2000, les missions d'installation de CHAPO par un expert informaticien d'AFRISTAT, l'organisation de deux séminaires de formation à CHAPO et une mission de suivi et d'appui de l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT.
110. Comme on peut le relever, les efforts consentis jusqu'à présent à ce projet concernent uniquement la composante Prix. Si l'on excepte le Cameroun dont le gouvernement prend en charge le budget de l'enquête sur les dépenses des ménages (évalué à 117 millions de FCFA) sur fonds propres, la composante Enquêtes du projet n'a pas encore trouvé de financement.
111. Des efforts supplémentaires sont encore attendus des bailleurs des fonds comme des Etats pour s'assurer que dès janvier 2002, les Etats de la CEMAC commenceront à publier un indicateur harmonisé de mesure de l'évolution des prix à la consommation. C'est dans ce contexte que le Directeur général d'AFRISTAT a accompagné, au cours du mois de mai 2000, le Secrétaire exécutif de la CEMAC dans une mission de recherche des financements auprès d'EUROSTAT à Luxembourg et du Ministère français des affaires étrangères à Paris.

#### 3.3.2.2. Mise en place technique de l'indice des prix à la consommation

112. Après une préparation pendant le dernier trimestre 1999, les activités de collecte des prix de base ont démarré au cours de la première semaine de janvier 2000 et se poursuivront durant toute l'année 2000.
113. La Direction générale d'AFRISTAT suit régulièrement le déroulement de la collecte des prix de base à travers des missions de l'expert en statistiques des prix dans les six pays. Les premières missions se sont déroulées au Tchad, en Centrafrique, au Cameroun et au Congo durant le mois de janvier 2000 suite à celles déjà réalisées en décembre 1999 en Guinée Equatoriale et au Gabon.
114. Ces missions avaient pour principaux objectifs :
- d'effectuer un examen de l'état d'avancement des travaux nécessaires à la mise en place de l'indice harmonisé ;

- d'assister les responsables nationaux dans les tâches de mise en place pour rattraper d'éventuels retards ;
  - d'établir un programme de travail pour la suite des travaux de mise en place de l'indice ;
  - d'examiner d'éventuels problèmes divers.
115. Par ailleurs, l'expert statisticien informaticien s'est rendu en mai et juin 2000 dans les six pays concernés pour installer l'application informatique CHAPO, utilisée pour le traitement des données.
116. Une autre série de missions de l'expert en statistiques des prix s'est déroulée durant les mois de juin et juillet 2000 auprès des six INS. Ces missions avaient pour principaux objectifs d'effectuer un suivi de la collecte des données et d'assister les responsables dans l'utilisation de l'application informatique CHAPO.
117. Sur un autre plan, le deuxième séminaire de la composante Prix s'est tenu du 2 au 5 mai 2000 dans les locaux de l'agence de Douala de la BEAC. Ce séminaire était organisé par le Secrétariat exécutif de la CEMAC et AFRISTAT, et financé par la Coopération française. Chaque Etat membre de la CEMAC était représenté par deux cadres de l'INS. Le Secrétariat exécutif de la CEMAC était représenté par un expert.
118. Animés par un expert statisticien informaticien et l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT, les travaux du séminaire ont porté d'une part sur les activités menées par les INS dans le domaine des prix, et d'autre part sur une première formation à l'application informatique CHAPO.

### 3.3.2.3. *Situation des enquêtes sur les dépenses des ménages dans les Etats*

119. Comme mentionné plus haut, le financement de la composante Enquêtes du projet n'est pas encore bouclé. Des contacts ont été pris avec les bailleurs de fonds sans obtenir une suite favorable. La Direction générale a encouragé les directeurs des INS à se rapprocher de leurs gouvernements respectifs pour le financement des enquêtes sur les dépenses des ménages. Jusqu'à ce jour, seul le gouvernement camerounais a trouvé un financement sur le budget national.
120. En ce qui concerne le Cameroun, les travaux de conception de l'enquête sur les dépenses des ménages sont terminés. Au cours d'une mission effectuée à Yaoundé en juin 2000, l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT a assisté la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale dans cette phase. Les travaux de cartographie pour l'actualisation de la base de sondage sont aussi terminés. La formation du personnel a commencé en août 2000. Le démarrage de la collecte des données est prévu pour septembre ou octobre 2000. L'enquête sera réalisée à Yaoundé et à Douala pendant trois mois.

### 3.3.3. **Appui à la Direction de la statistique des Comores**

121. Après la mission à Moroni en 1999 des experts en enquêtes auprès des ménages et en statistiques des prix, la Direction de la statistique des Comores avait entrepris de mettre en place un nouvel indice des prix à la consommation.
122. Suite à l'envoi par la Direction de la statistique des Comores du dossier technique décrivant le nouvel indice, la Direction générale a communiqué ses observations à

l'administration comorienne lui proposant de se caler sur une méthodologie semblable à celle des autres Etats membres d'AFRISTAT.

### **3.4. Statistiques agricoles**

#### **3.4.1. Enquête test sur l'estimation de la production fruitière**

123. Dans le cadre de ses activités de recherche méthodologique, la Direction générale a entrepris des réflexions sur une approche pour estimer la production fruitière dans le but d'améliorer les outils existants dans les Etats membres dans ce domaine des statistiques agricoles.
124. Au cours du premier semestre 2000, un groupe de travail, composé de l'expert en statistiques agricoles d'AFRISTAT, d'un chercheur de l'Unité de ressources génétiques de l'Institut d'économie rurale (IER) du Mali et du chef de la Division des enquêtes de la DNSI, a été constitué. Le groupe de travail a collecté des informations sur la production fruitière (les zones de production fruitière, les types de fruits cultivés et les variétés, les cycles de production, les pratiques culturales, les fichiers de planteurs, etc.) et a fait des sorties sur le terrain. Sur la base des données collectées, une proposition de méthodologie d'estimation de la production fruitière adaptée au contexte du Mali ainsi que les documents d'enquête ont été élaborés.
125. L'expert en statistiques agricoles d'AFRISTAT, avec l'appui des autres membres du groupe de travail, a assuré la mise en œuvre de l'ensemble des opérations de cette activité conformément à la chronologie suivante :
- la préparation et la signature d'une lettre d'accord entre la DNSI et AFRISTAT par laquelle la Direction générale mettait une modique subvention à la disposition de la DNSI pour couvrir certaines dépenses de terrain de l'enquête ;
  - la concertation avec la DNSI pour la mise en place d'un dispositif de terrain pour l'exécution de l'enquête ;
  - la formation des enquêteurs ;
  - la supervision des travaux sur le terrain ;
  - la supervision de la saisie des questionnaires ;
  - le traitement des données et la rédaction du rapport final.
126. Une première version du rapport final de l'enquête est disponible. Elle porte sur la description de la procédure de conception et les activités de l'enquête, une présentation et une analyse des résultats, et une proposition de méthodologie applicable au Mali. L'édition et la diffusion de ce rapport interviendront avant la fin de l'année 2000.

#### **3.4.2. Recensement des méthodologies utilisées dans les Etats membres dans le domaine des statistiques agricoles et les autres activités**

127. Après la publication des résultats de l'enquête sur les systèmes d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'AFRISTAT (cf. 5.3.), la Direction générale a poursuivi la réalisation du deuxième volet de ce travail qui consiste à inventorier les

méthodologies appliquées dans les Etats membres dans les domaines de la production végétale, de l'élevage, des prix agricoles, des systèmes d'alerte précoce, etc.

128. Deux questionnaires ont été élaborés à cet effet : l'un sur les méthodes d'estimation annuelle de la production agricole et l'autre sur l'élaboration des statistiques d'élevage (effectif du cheptel, production animale, santé animale, commerce extérieur de bétail). Ces questionnaires ont été envoyés aux services statistiques en charge de l'élaboration de ces données dans les Etats membres d'AFRISTAT pour remplissage.
129. Le traitement des données collectées de cette enquête va donner l'occasion d'effectuer des études comparatives sur les méthodologies appliquées dans les Etats pour la production des statistiques agricoles et de faire des propositions d'harmonisation dans le domaine.

### 3.5. Secteur informel, emploi et pauvreté

#### 3.5.1. Appui à l'Observatoire de l'emploi et de la formation du Mali pour la mise en place des systèmes d'information sur l'emploi

130. L'Observatoire de l'emploi et de la formation du Mali (OEF) est chargé, en collaboration avec d'autres partenaires et en particulier la DNSI, de la production, de l'analyse et de la diffusion des statistiques sur l'emploi et la formation. L'OEF est ainsi amené à réaliser des enquêtes auprès des ménages relatives à l'offre de travail et des bilans sur l'emploi auprès des entreprises relatives à la demande de travail.
131. Dans ce cadre, la Direction générale appuie cette institution malienne depuis l'année dernière pour la réalisation d'une enquête auprès des ménages, appelée EPAM (enquête permanente auprès des ménages). Cette enquête a été conçue pour mesurer l'activité, l'emploi, le sous-emploi et le chômage sur le modèle de la phase 1 de l'enquête 1-2-3. L'enquête a rencontré des difficultés en particulier du fait de la faiblesse de l'effectif du personnel de l'OEF par rapport au volume important de travail à réaliser. Toutefois, la structure a pratiquement bouclé les travaux de terrain qui ont mis quelque quatre mois au lieu de deux initialement prévus. La moitié des questionnaires est saisie. L'apurement des fichiers et l'analyse devraient être bouclés d'ici la fin de l'année 2000.
132. Dans le cadre du bilan de l'emploi dans le secteur moderne, l'expert d'AFRISTAT, chargé de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté, a eu plusieurs séances de travail avec cette administration malienne pour examiner dans quelle mesure elle peut d'abord utiliser les bilans des entreprises que la DNSI exploite pour les travaux de comptabilité nationale avant de réaliser au besoin des enquêtes complémentaires. Ce travail est en cours.

#### 3.5.2. Cours de formation au CEFIL et à l'ENSEA

133. Le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL) en France a organisé du 15 au 31 mai 2000 dans ladite ville un séminaire sur le thème « *Emploi, revenu et secteur informel* ». Ce séminaire s'adressait aux statisticiens des pays francophones d'Afrique subsaharienne, de Haïti et d'Angola. L'expert d'AFRISTAT, chargé de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté, y a fait un cours sur le thème « *La mesure de l'emploi et de la pauvreté à partir des enquêtes 1-2-3* ».
134. Au cours de son séjour à Libourne, il a aussi pris part avec d'autres experts aux réflexions sur les systèmes d'information intégrés qui devraient permettre de suivre

l'emploi, le secteur informel et la pauvreté, mais aussi d'obtenir des données permettant de comprendre les déterminants de ces phénomènes, aspect souvent oublié.

135. Par ailleurs, depuis l'année 1999, l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et AFRISTAT entretiennent une coopération très suivie sur le plan de la formation. L'ENSEA sollicite régulièrement AFRISTAT pour des missions d'enseignement. Le public cible peut être soit des enseignants dans le cadre de la formation des formateurs, soit des étudiants pour leur permettre de faire le lien entre la pratique et les connaissances théoriques acquises à l'école.
136. C'est dans ce cadre que l'expert, chargé de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté, a dispensé aux étudiants (deuxième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes) une formation sur le thème de « *la mesure de l'emploi et du secteur informel* », du 11 au 18 juin 2000.

## 4. ACTIVITES DE FORMATION

137. Cette partie retrace les activités de formation entreprises par la Direction générale au cours de la période sous revue. Il s'agit des séminaires et ateliers initiés par elle-même avec ou sans l'appui des partenaires ou de ceux organisés par les Etats et dans lesquels la Direction générale apporte une assistance technique. Si l'on excepte l'atelier de formation à CHAPO (cf. 3.3.2.2.) et les cours dispensés par un expert d'AFRISTAT au CEFIL et à l'ENSEA (cf. 3.5.2.), la Direction générale a organisé un séminaire sur la prévision économique et un séminaire sur les enquêtes budget-consommation, et a assisté l'INSAE du Bénin dans la formation des cadres en comptabilité nationale.

### 4.1. Séminaire sur la prévision économique en Afrique de l'Ouest

138. La Direction générale a organisé du 21 au 25 février 2000 à Bamako un séminaire *sur la prévision économique en Afrique de l'Ouest* pour les Etats membres de l'UEMOA. Premier séminaire sur la prévision à court terme pour les Etats membres d'AFRISTAT, cette rencontre se voulait une contribution aux efforts entrepris au niveau de la Zone Franc en matière de convergence économique.

139. Avaient pris part à ce séminaire : deux représentants de chacun des huit Etats membres de l'UEMOA (l'un chargé de la prévision économique et l'autre de l'analyse conjoncturelle), deux représentants de la Commission de l'UEMOA, un représentant de la BCEAO et un de la Banque de France. Les travaux étaient animés par M. Blaise Leenhardt de l'AFD, de M. Christian Girier du Ministère français des affaires étrangères et les experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT.

140. Le séminaire visait un double objectif :

- discuter des méthodes de prévision économique de chaque Etat membre de l'UEMOA et des résultats obtenus et étudier les rapprochements possibles tant du point de vue des données exogènes que de la méthode de projection ;
- proposer un calendrier pour la convergence vers des méthodes de prévision harmonisées au sein de l'UEMOA (moyens à mettre en œuvre, formation nécessaire, programmation de séminaires de suivi de l'opération, etc.).

141. Outre l'intérêt pour les délégués de pouvoir échanger leurs expériences et leurs pratiques, le séminaire a permis de poser un diagnostic conjoncturel de la zone UEMOA.

142. Les différents exposés ont permis de mettre en évidence :

- la complémentarité entre l'analyse conjoncturelle et l'utilisation d'un modèle pour la prévision à court terme ;
- l'absence ou l'insuffisance des outils de prévision et de suivi de la conjoncture dans la plupart des Etats ;
- la faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que le manque d'expérience consécutif à l'instabilité des équipes chargées des synthèses conjoncturelles et des prévisions à court terme ;

- l'hétérogénéité des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et des prévisions à court terme.

#### **4.2. Atelier sur les enquêtes budget-consommation**

- <sup>143.</sup> A la demande de la Banque mondiale, la Direction générale a organisé du 27 mai au 2 juin 2000 à Bamako, un séminaire sur les enquêtes budget-consommation en préparation en Guinée, au Mali et au Sénégal. Des représentants des INS de ces trois pays ont assisté à cet atelier. L'encadrement était assuré par Mlle Aline Coudouel, MM Emmanuel Fiadzo, Essimi Menye, consultants de la Banque mondiale, et l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT.
- <sup>144.</sup> L'objectif était d'aboutir à une méthodologie commune dans la mesure où les objectifs de ces enquêtes sont similaires à savoir produire des profils de pauvreté.

#### **4.3. Séminaire de formation à la comptabilité nationale à l'INSAE du Bénin**

- <sup>145.</sup> Un séminaire de formation à la comptabilité nationale a été organisé du 2 au 9 août 2000 à Cotonou par l'INSAE. Un expert d'AFRISTAT y a participé. Son intervention a apporté à l'équipe des comptes nationaux de l'INSAE un éclairage sur l'inventaire des sources de données statistiques nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux. De façon concrète, il s'agissait d'inventorier les sources, d'attirer l'attention sur celles qui sont indispensables ou manquantes ainsi que sur les traitements à prévoir pour ces sources. L'équipe a aussi été initiée à la préparation des nomenclatures en vue de l'implantation du module ERETES.

## 5. INFORMATIQUE, PUBLICATION ET DIFFUSION

146. Cette partie traite des activités informatiques et en matière de publication et de diffusion de la Direction générale. Elle s'est équipée d'un réseau informatique et a poursuivi ses efforts pour construire le site Web AFRISTAT avec comme principal souci de le rendre plus convivial et plus riche en informations utiles. Parallèlement à ces efforts, l'activité d'édition a été riche. Quant aux activités de documentation, elles se renforcent de plus en plus en s'améliorant.

### 5.1. Activités informatiques

147. En plus de l'appui aux autres personnels de la Direction générale pour résoudre les problèmes informatiques courants (sauvegarde des données, organisation des réunions et séminaires, acquisition des équipements informatiques, etc.), les experts informaticiens ont suivi toutes les démarches administratives et techniques relatives à l'installation d'un réseau informatique à la Direction générale dont celle-ci s'est dotée au cours de l'année. C'est un réseau doté d'un serveur travaillant Windows NT et reliant une vingtaine de postes de travail.
148. Par ailleurs, comme indiqué plus haut les experts informaticiens ont activement contribué aux travaux d'implantation du module ERETES (cf. 3.2.1.2. c) et aux activités relatives à CHAPO (cf. 3.3.1.3. et 3.3.2.).

### 5.2. Activités de documentation

149. Après le stage de formation suivi en septembre 1999 par la documentaliste d'AFRISTAT sur le logiciel documentaire CDS-ISIS sous Windows ou *Winisis*, les bases de données depuis cette date sont gérées avec ce logiciel.
150. En plus des bases de données *Afrist* (fonds documentaire), *Arc* (archivage) et *Rapmi* (rapports de mission), une nouvelle base de données *Doc* a été créée pour l'enregistrement des documents publiés par AFRISTA ; il s'agit des rapports d'activités, des relevés de conclusions des réunions des organes statutaires, etc.
151. La Direction générale a continué à recevoir des périodiques (journaux d'informations générales, *Marchés tropicaux*, *Problèmes économiques*, *Alternatives économiques*, *Le Monde informatique*, etc.) qui font l'objet d'un bulletin des sommaires publié mensuellement. Le centre de documentation reçoit aussi régulièrement les publications statistiques des Etats membres, de l'INSEE, d'EUROSTAT et d'autres partenaires (institutions du système des Nations unies, etc.). Des ouvrages de la collection ECONOMICA ont été commandés et certains sont déjà disponibles à la documentation.
152. Ces documents sont traités et enregistrés dans la base de données bibliographiques.
153. Par ailleurs, le plan de classement des documents sur les rayonnages a été modifié. Auparavant, ils étaient rangés par domaine ; ils sont classés maintenant par pays pour les publications des INS et par institution d'origine pour faciliter la recherche.

### 5.3. Site Internet d'AFRISTAT

154. Après la mise en service d'un site Web expérimental accessible sur le serveur du centre SYFED à Abidjan depuis le mois de juin 1999, la Direction générale a procédé

récemment avec l'appui d'un expert de l'INSEE, à une mise à jour et à une nouvelle présentation de son site. La nouvelle présentation prend en compte les règles et normes d'écriture internationales. L'ergonomie actuelle du site permet une navigation plus facile à travers les rubriques retenues, une insertion améliorée des données statistiques, la transformation des tableaux Excel en fichiers HTML, etc.

155. La présentation du site est structurée en quatre grandes rubriques en entrée, chacune d'elles comportant un certain nombre de sous-rubriques.

**i. AFRISTAT**

- Présentation

156. Dans cette sous-rubrique, AFRISTAT est brièvement présenté à travers une description sommaire du traité relatif à sa création, de l'accord de siège, de ses organes, de l'organisation de sa Direction générale, etc.

- Travaux

157. Cette sous-rubrique reprend les activités en cours par domaine, le projet d'appui FED à AFRISTAT, les rapports d'activités des années antérieures, les relevés de conclusions des dernières réunions statutaires, les points saillants ou comptes rendus des réunions et séminaires techniques.

- Publications

158. La Direction générale présente dans cette sous-rubrique le catalogue thématique du centre de documentation d'AFRISTAT ainsi que le dernier numéro de *La lettre d'AFRISTAT*. On y retrouve aussi les autres publications d'AFRISTAT depuis 1998.

**ii. Les Systèmes statistiques nationaux des Etats membres**

- Les instituts nationaux de statistique

159. La Direction générale présente dans cette partie l'organigramme et les principales productions statistiques ainsi que d'autres informations intéressantes pour faire connaître les INS des Etats membres.

- Autres intervenants dans le domaine de la statistique

160. Pour compléter l'information sur les SSN des Etats, sont présentés quelques autres services nationaux traitant de l'information statistique.

**iii. Les statistiques**

161. Cette rubrique comporte des données statistiques sur les Etats membres pris ensemble et individuellement. Des tableaux statistiques sont présentés dans plusieurs domaines : climatologie, démographie, éducation, santé, prix, comptes nationaux, monnaie et finances, échanges, etc.

**iv. Actualités**

162. La Direction générale fera paraître les dernières informations disponibles sous cette rubrique.

163. Depuis juin 2000, le site est hébergé par le serveur du centre SYFED de Bamako. Une convention a été signée entre cette institution et AFRISTAT.
164. Le site est accessible à l'adresse suivante : [www.afristat.org/](http://www.afristat.org/)

#### 5.4. Les publications d'AFRISTAT

165. La Direction générale a édité ces derniers mois un certain nombre de publications. Il s'agit de :

##### (a) Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel

166. Cette publication parue en décembre 1999 sous la *Série Méthodes n° 2* est un manuel initialement conçu dans le cadre du PARSTAT de l'UEMOA. Cependant, son contenu dépasse le cadre de l'UEMOA et peut s'appliquer aux pays d'économie similaire notamment à l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT.
167. L'étude qui est présentée dans ce manuel entre dans le cadre des propositions émises pour la résolution du problème de la comparabilité des statistiques aux niveaux sous-régional, régional et international. Elle s'appuie sur les expériences internationales tout en se calant sur les spécificités des Etats membres d'AFRISTAT. Les concepts et indicateurs y développés sont relatifs au marché du travail, au secteur productif, et à la consommation des ménages.
168. Ce manuel a été rédigé avec la collaboration de DIAL ; l'étude elle-même a été financée conjointement par DIAL et AFRISTAT qui en a assuré la publication.

##### (b) Recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT

169. Sous la *Série Annuaire n° 1*, la Direction générale a publié en mars 2000, un recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT.
170. Cet ouvrage de plus de 400 pages comporte 452 tableaux de plus de 37 000 statistiques couvrant, sur la période de 1990 à 1998, la plupart des domaines économiques et sociaux des Etats membres d'AFRISTAT à la date de sa publication.
171. La publication « *Recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT* » comporte quatre parties : données statistiques sur l'ensemble des Etats, données statistiques par Etat, définitions des principaux concepts et liste des documents sources.
172. Pour préparer la publication de ce recueil et pour alimenter la partie « *Données statistiques* » du site Internet d'AFRISTAT, la Direction générale avait organisé une collecte de données statistiques dans les INS des Etats membres depuis le deuxième trimestre 1999. Les derniers contrôles de ces statistiques ont été effectués en janvier 2000 et les tableaux nationaux ont été envoyés aux INS pour validation. L'ensemble des tableaux statistiques était disponible en février 2000. Les statistiques issues de ce travail figurent sur le site Internet d'AFRISTAT depuis le mois de juin 2000.
173. Par ailleurs, la collecte des documents-sources à l'occasion de l'élaboration du recueil des statistiques a permis de commencer l'établissement d'un inventaire des enquêtes auprès des ménages réalisées dans les Etats membres depuis 1985.

174. La Direction générale a associé intimement les INS dans la confection de ce document. Un consultant national, choisi par le directeur de chaque INS parmi ses collaborateurs, assurait la collecte des données ainsi que l'ensemble de la documentation utilisée.
175. Ces informations seront régulièrement actualisées. Déjà au mois de juin dernier, une nouvelle collecte des données statistiques a démarré. Des dossiers y relatifs ont déjà été adressés aux INS.

**(c) Organisation du système d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'ARISTAT**

176. *L'Organisation du système d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'AFRISTAT* est le n° 3 de la *Série Etudes* des publications que la Direction générale édite. Il s'agit d'un rapport de synthèse portant sur les résultats du premier volet de l'enquête réalisée en 1998 et 1999 sur ce thème dans les Etats. Ce volet était axé sur le recensement des administrations nationales et des institutions impliquées dans chaque Etat dans la collecte, le traitement, l'analyse et la publication des informations statistiques agricoles et alimentaires. Il s'intéressait aussi aux mécanismes nationaux de coordination de ces activités.

**(d) Enquête annuelle sur les activités et les conditions de travail des INS des Etats membres**

177. La Direction générale a poursuivi la conduite de l'enquête annuelle sur les activités et les conditions de travail des INS des Etats membres d'AFRISTAT. Cette enquête porte sur la production et les moyens de travail (ressources humaines, matérielles et financières) des INS. Elle donne lieu à une publication intitulée « *Les INS des Etats membres d'AFRISTAT en ...* ».
178. La version définitive de l'année 1998 a été finalisée en avril 2000 et est disponible sur le site Internet.
179. Le questionnaire de l'enquête 1999 a été adressé début mars 2000 aux seize INS. Malgré plusieurs relances, tous les instituts n'ont pas encore envoyé leurs réponses à la Direction générale.

**(e) La lettre d'AFRISTAT**

180. La Direction générale a poursuivi la publication régulière de *La lettre d'AFRISTAT*. Les numéros 10, 11, 12 et 13 ont paru respectivement en septembre 1999, janvier, avril et juillet 2000, tirés chacun en 1200 exemplaires et largement diffusés.
181. La ligne éditoriale reste celle définie au début de l'année 1999 :
- informer le lecteur sur les principales activités d'AFRISTAT ;
  - devenir un organe de liaison du réseau des INS des Etats membres d'AFRISTAT ;
  - être une tribune de suggestions et de débats sur des thèmes intéressant les INS.

<sup>193.</sup> *La lettre d'AFRISTAT* est devenue une publication trimestrielle depuis janvier 2000.

182. Enfin, à la demande de la Commission de l'UEMOA et de la Commission de l'Union européenne, la Direction générale a supervisé l'impression de la publication intitulée « *La*

*consommation et l'emploi dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA* » mise au point par l'INSEE avec la collaboration d AFRISTAT.

- <sup>183</sup>. Publié en décembre 1999, ce fascicule d'une quarantaine de pages présente les principales caractéristiques des dépenses des ménages ainsi qu'une étude succincte de l'activité des membres des ménages à partir de l'enquête réalisée en 1996 dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA<sup>a</sup> dans le cadre de l'élaboration de l'IHPC.

---

<sup>a</sup> Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé. Bissau ne faisait pas encore partie de l'UEMOA.

## 6. AUTRES ACTIVITES

184. Depuis la fin de l'année dernière, la Direction générale a engagé une étude sur l'évolution des prix à la consommation dans les Etats membres. En collaboration avec DIAL, elle participe depuis le début de l'année 2000, à une étude commandée par la Banque mondiale sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest. AFRISTAT est aussi associé à la conduite de l'évaluation du plan adopté en 1990 par la CEA pour le développement de la statistique en Afrique. La Direction générale a démarré également cette année une autre forme de collaboration avec les centres de formation de statisticiens par l'accueil de leurs stagiaires. Enfin, au cours de l'année, elle a renforcé et modernisé ses outils informatiques.
185. Ces différents points font l'objet de cette partie du rapport d'activités.

### 6.1. Etude sur les statistiques des prix dans les Etats membres d'AFRISTAT

186. La rédaction de l'étude « *Les prix dans les Etats membres d'AFRISTAT* » s'est poursuivie. Pour les seize pays étudiés, la période retenue pour la collecte des données auprès des INS va depuis les premiers indices publiés jusqu'en décembre 1999. La publication comprendra quatre parties : la première présentera une comparaison entre les indices des pays, la seconde une étude par pays, la troisième une comparaison des prix en 1998 et enfin les annexes présenteront les données de base de chaque pays.

### 6.2. Etudes sur la pauvreté au Mali et au Cameroun

187. Dans le domaine de la pauvreté, AFRISTAT participe depuis le début de l'année 2000 à une étude sur « *La pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest* », étude confiée par la Banque mondiale au centre de recherche français DIAL. L'importance de cette étude arrive à point nommé. En effet, alors que pendant longtemps la pauvreté semblait être un phénomène essentiellement concentré en milieu rural, la crise économique et les programmes d'ajustement structurel qui s'en sont suivis ont été la source d'une émergence et d'une aggravation de la pauvreté en milieu urbain.
188. L'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution de la pauvreté en milieu urbain à partir de toutes les données existantes, sans aucune investigation spécifique sur le terrain. Cette étude permettra par la même occasion de valoriser les informations existantes qui sont en général sous-utilisées.
189. Les trois premiers pays faisant l'objet de l'étude sont la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. AFRISTAT a été chargé de travailler sur le cas du Mali. Pour ce faire, trois fichiers d'enquêtes de type budget consommation (1989, 1994 et 1996) et deux fichiers des enquêtes de type démographique et de santé (1987 et 1996) ont été exploités. Ces enquêtes ont été pour l'essentiel réalisées par la DNSI. Une version provisoire d'un profil de pauvreté incluant les questions à dominante pauvreté et celles relatives aux conditions de vie des ménages (habitat, éducation, santé, nutrition, etc.) a été produite. Ce travail devrait continuer jusqu'en octobre 2000.
190. Sur un autre plan, la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun se propose de réaliser en 2001 une enquête de grande envergure sur la pauvreté ayant des résultats significatifs au niveau de la province (le pays est divisé en dix provinces) et qui devrait servir de base pour le suivi de la pauvreté et des conditions

de vie des ménages. Elle a demandé à AFRISTAT de lui proposer une méthodologie générale et une proposition de budget, documents qui devraient servir de base de discussions avec la Banque mondiale pour la mobilisation des financements. Une proposition a été soumise aux responsables camerounais concernés.

### 6.3. Evaluation du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique des années 90

191. En mai 1990, le Conseil des ministres de la CEA en sa 16<sup>e</sup> réunion a adopté un plan appelé *Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique des années 90* (PAAA) dont l'objectif était de permettre à chaque pays africain de produire en autonomie avant la fin du 20<sup>e</sup> siècle *des statistiques fiables, pertinentes et à jour* nécessaires à la mise en œuvre des plans et programmes socio-économiques de développement. Quelques mois après son adoption, une stratégie pour sa mise en œuvre avait été élaborée et adoptée.
192. En mars 1992, le Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) était formé pour le suivi et la coordination des activités telles qu'elles ressortent de la *Stratégie pour la mise en œuvre du PAAA*. Initialement composé d'EUROSTAT, de ODA (plus tard DFID), de la Banque mondiale, de la CEA, de UNSD, de Statistics Sweden, de nouveaux membres se sont joints à cet organe dont AFRISTAT, l'ENSEA et le Burkina Faso, à l'occasion de la révision de ses missions et de son organisation en 1997.
193. Au cours de sa 9<sup>e</sup> session tenue les 24 et 25 juin 1999 à Addis-Abeba, après avoir examiné les résultats peu encourageants enregistrés par les SSN durant la période de référence du PAAA (1990-1999), le CASD avait mis en place un groupe de travail spécial, dont AFRISTAT fait partie, pour mener une évaluation du PAAA et proposer des actions pertinentes pour relever les défis de la prochaine décennie. Cette réunion avait défini les termes de référence de cette évaluation et choisi six consultants, parmi lesquels le Directeur général adjoint d'AFRISTAT pour mener ce travail. La participation de ce dernier est financée par le DFID. En mars 2000, le groupe de travail spécial et l'équipe des consultants ont arrêté la méthodologie et le programme de travail de cette évaluation. Cette méthodologie repose sur l'utilisation de la documentation existante sur le PAAA et le CASD et sur les informations collectées dans les dix pays échantillons retenus.
194. En application de cette approche, le Directeur général adjoint a effectué, au cours des mois de mars, avril et mai 2000, avec deux autres consultants, une mission circulaire l'ayant conduit à Nouakchott (Mauritanie), à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Yaoundé (Cameroun) et à Kigali (Rwanda). La mission a collecté des informations sur les mécanismes de fonctionnement des services statistiques nationaux de ces pays pour répondre aux objectifs assignés à ces visites :
- évaluer les progrès accomplis par les pays visités dans le domaine de la statistique depuis la mise en œuvre du PAAA en 1990 ;
  - vérifier si les objectifs initiaux du PAAA et les éléments de leur mise en œuvre répondent encore à la demande actuelle de l'information statistique dans ces pays ;
  - identifier et proposer de nouveaux défis pour les dix prochaines années au regard des résultats enregistrés, des difficultés rencontrées et des besoins actuels en information statistique notamment les données permettant le suivi des conditions de vie des ménages et la lutte contre la pauvreté.

195. Avant fin octobre 2000, les rapports rédigés sur ces quatre pays et ceux sur six autres pays (Mali, Botswana, Egypte, Mozambique, Nigeria, Ouganda) ainsi que sur le rôle d'autres institutions<sup>b</sup> en matière du développement de la statistique en Afrique, permettront de poser un diagnostic d'ensemble et de dégager les éléments d'un nouveau plan.

#### 6.4. Accueil des stagiaires

196. La Direction générale a accueilli en juillet 2000, une stagiaire en année de mastère de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de Paris pour une durée de six mois et deux stagiaires, étudiants de deuxième année de l'ENSEA d'Abidjan pour deux mois.
197. L'étudiante de l'ENSAE travaille sur une étude intitulée « *Fluctuations de l'environnement économique d'un pays sahélien d'Afrique de l'Ouest et conséquences sur la croissance et le développement (cas du Mali)* ». Sous réserves de modifications, l'étude comportera une partie descriptive sur la sensibilité de l'économie malienne aux principaux aléas exogènes. Elle s'étendra sur la mesure de la sensibilité de l'économie malienne comparée à celle d'autres pays de la région. Une partie traitera du bouclage macro-économique et une dernière portera sur les conséquences sur le processus du développement.
198. Quant aux étudiants de l'ENSEA, leurs thèmes de stage sont respectivement :
- *Consommation et taille des ménages : estimation d'une échelle d'équivalence*. En se référant aux enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA en 1996, il s'agit d'examiner comment comparer les revenus des ménages de composition différente.
  - *Inégalité intra-ménage dans les pays membres de l'UEMOA*. Ce sujet se réfère aussi aux enquêtes de 1996. L'objectif est chercher à connaître l'influence de l'hétérogénéité des membres des ménages sur leur niveau de bien-être.
199. Au-delà de l'aspect académique «encadrement des stagiaires », ces thèmes visent à réaliser des analyses approfondies des enquêtes existantes, en particulier les enquêtes sur les dépenses des ménages dans les capitales des pays de l'UEMOA réalisées en 1996. Ils vont dans le même sens que l'étude sur « *La pauvreté urbaine* » dont une des conséquences positives sera de valoriser les données existantes.

---

<sup>b</sup> AFRISTAT, BAD, ENSEA, ISSEA, ISAE, CASD, CEA.

## **7. PARTICIPATION D'AFRISTAT AUX REUNIONS ORGANISEES PAR DES PARTENAIRES**

**200.** Au cours de la période sous revue, les experts d'AFRISTAT ont activement pris part à des réunions, ateliers et séminaires, organisés par les partenaires sur des sujets en rapport avec les missions de l'Observatoire.

### **7.1. Réunions organisées par la CEDEAO**

#### **7.1.1. Groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes de calcul des agrégats macroéconomiques à Lomé**

**201.** Invitée par l'Agence monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO), la Direction générale a été représentée à la réunion d'un groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes de calcul des agrégats macroéconomiques pour les Etats membres de la CEDEAO qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2000 à Lomé.

**202.** Cette réunion, la première de ce groupe technique créé par le Conseil des Ministres de la CEDEAO, avait permis d'abord à ses membres de prendre connaissance des tâches qui leur sont confiées. Les participants avaient ensuite passé en revue les propositions de critères de convergence de la CEDEAO. La sous-représentation des INS des Etats membres de la CEDEAO à cette réunion n'a pas permis de s'étendre sur les difficultés inhérentes aux travaux d'harmonisation des données macroéconomiques, en particulier en ce qui concerne l'économie réelle.

#### **7.1.2. Réunion sur l'harmonisation des statistiques à Lomé**

**203.** Une réunion sur l'harmonisation des statistiques entre l'UEMOA et la CEDEAO a été tenue à Lomé les 20 et 21 juillet 2000. AFRISTAT a été représenté par deux experts qui y ont présenté une proposition de programme d'harmonisation pour les Etats de la CEDEAO. Le programme comprend des actions à court, moyen et long termes. Une proposition de termes de référence des missions préparatoires dans les Etats non-membres d'AFRISTAT sera préparée au Secrétariat exécutif de cette organisation. Les enseignements tirés de ces missions permettront la préparation de termes de référence et une évaluation plus précise du programme proposé.

### **7.2. Autres réunions**

#### **7.2.1. Participation au VIII<sup>e</sup> colloque de l'Association de comptabilité nationale à Paris**

**204.** Les deux experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT ont participé au VIII<sup>e</sup> colloque de l'Association de comptabilité nationale, organisé à Paris du 17 au 21 janvier 2000.

**205.** Ce colloque a réuni près de 200 personnes venues de tous les horizons. Cinq sessions ont été organisées autour des thèmes suivants : comptabilité nationale et concepts de production, de revenu et de capital ; comptes de patrimoine, utilisations et mesure ; nouvelle base et harmonisation européenne ; la comptabilité nationale des pays en développement ; comptabilité nationale, enseignement de l'économie et recherche universitaire.

206. Les représentants d'AFRISTAT ont présenté une communication à la session 4 sur le thème : « *L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et son assistance en comptabilité nationale* ».

#### **7.2.2. Séminaire sur les comptes des sociétés à Addis-Abeba**

207. AFRISTAT a été représenté à l'atelier organisé par la CEA sur les comptes des sociétés dans le cadre du SCN93. Cet atelier a réuni, du 18 au 25 mars 2000 à Addis-Abeba, les délégués des régions d'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre et de l'Océan Indien. Les travaux ont été particulièrement marqués par les discussions sur les liens entre la comptabilité privée et la comptabilité nationale.

#### **7.2.3. Séminaire sur la mesure de la pauvreté à Bruxelles**

208. EUROSTAT a organisé les 13 et 14 mars 2000 à Bruxelles un séminaire relatif à la mesure de la pauvreté et à l'impact des programmes gouvernementaux et des bailleurs de fonds sur la pauvreté. Ce séminaire entraine dans l'approche actuelle des bailleurs de fonds qui est de concentrer leurs actions de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette rencontre, à laquelle AFRISTAT était représenté, était essentiellement destinée aux Etats membres de l'Union européenne.

#### **7.2.4. Atelier régional sur les Systèmes d'information sur les marchés à Niamey**

209. Dans le contexte actuel de libéralisation des marchés intérieurs et de la création des marchés régionaux, le concept de sécurité alimentaire a été élargi pour prendre en compte sa dimension régionale. Le marché est devenu le principal régulateur de l'offre et de la demande de céréales et s'organise maintenant à l'échelle régionale et mondiale en faveur de l'intégration. C'est pourquoi certains postes du bilan céréalier, tels que les exportations, les importations et les stocks privés commerçants, ont pris une importance particulière. Une meilleure évaluation des flux transfrontaliers de céréales et des stocks privés commerçants s'est avérée importante pour l'amélioration de ces bilans céréaliers.
210. C'est dans cet environnement que le DIAPER a réalisé dans trois pays du CILSS (Burkina Faso, Mali, Niger) des enquêtes pilotes sur les flux transfrontaliers et les stocks privés commerçants dans le cadre de la recherche de méthodes appropriées utilisables pour l'ensemble des Etats membres du CILSS. En outre, deux études ont été réalisées : l'une sur l'évaluation et l'harmonisation des Systèmes d'information sur les marchés (SIM) et la création d'un SIM régional, et l'autre sur les méthodes d'estimation des productions en zone spécifique.
211. L'atelier régional, organisé à Niamey par le CILSS/DIAPER du 21 au 25 février 2000 a eu pour objectifs de restituer les résultats des études et enquêtes pilotes, d'évaluer la pertinence des objectifs visés par ces nouveaux dispositifs, de valider les méthodologies de collecte proposées, de proposer des solutions pour leur généralisation éventuelle et de jeter les bases nécessaires à la création d'un SIM régional.
212. AFRISTAT a été représenté à cette réunion par l'expert en statistique agricole et celui en statistiques de prix qui ont contribué, par leur expérience dans le domaine, à la critique des méthodologies en vue de leur amélioration.

### **7.2.5. Table ronde sur les recensements de l'agriculture en Afrique à Abidjan**

213. La Division des statistiques de la FAO, en collaboration avec l'ENSEA, a organisé du 27 au 31 mars 2000 à Abidjan une table ronde sur les tendances actuelles dans les recensements agricoles en Afrique.
214. Cette table ronde s'inscrivait dans le cadre de l'assistance de la FAO aux Etats pour le renforcement des capacités nationales en matière de recensements et enquêtes agricoles pour la production de données fiables, actuelles et pertinentes sur l'alimentation et l'agriculture.
215. A Abidjan, les spécialistes nationaux et internationaux des recensements et enquêtes agricoles ont échangé leurs points de vue pour permettre :
- une connaissance approfondie des normes, concepts et méthodologies recommandés par la FAO pour les enquêtes et recensements agricoles avec comme référence le programme du recensement mondial de l'agriculture 2000 ;
  - l'analyse des pratiques actuelles, des contraintes et des solutions adoptées par les pays ayant conduit récemment ou qui s'approprient à conduire un recensement agricole dans la sous-région ;
  - de faire le point des méthodologies et expériences pratiques sur des sujets non suffisamment couverts par le passé dans les recensements et enquêtes agricoles tels que l'agriculture périurbaine, le maraîchage et l'arboriculture fruitière.
216. AFRISTAT a été invité à la table ronde en tant qu'organisme sous-régional œuvrant dans le domaine de la statistique agricole et partenaire de la FAO pour le renforcement des systèmes nationaux de statistiques agricoles en Afrique. L'expert en statistique agricole a représenté l'Observatoire à cette table ronde. Il y a présenté une communication sur le thème « *Agriculture périurbaine, maraîchage et fructiculture* ».

### **7.2.6. Réunion technique sur les méthodes de prévision de récoltes de culture vivrière**

217. AFRISTAT, en collaboration avec la Division de la statistique de la FAO, a organisé, les 15 et 16 mai 2000 à Bamako, une réunion technique sur les méthodes de prévision des récoltes des cultures vivrières pour les pays de la sous-région Afrique de l'Ouest. L'objectif de la réunion était de regrouper des experts africains en matière de prévision de récoltes de cultures vivrières pour passer en revue les méthodes de prévision appliquées dans les pays et discuter de la contribution de l'Afrique de l'Ouest au projet d'élaboration d'un guide méthodologique en la matière.
218. Y avaient pris part, 13 experts provenant du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et d'AGRYMET (Centre agro-hydro-météorologique).

### **7.2.7. Atelier de formation d'administrateurs de réseaux informatiques à Lomé**

219. Sur financement de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF-UREF), un expert d'AFRISTAT a pris part à un atelier organisé par cette association du 18 au 27 novembre 1999 à Lomé.

220. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du programme TRANSFER-FETI de l'Agence universitaire de la Francophonie et avait pour objectif d'initier les participants aux techniques d'implantation et d'utilisation du système *Linux* d'une part, et d'autre part de les former à l'installation et à la configuration d'un serveur de domaine Internet, d'un serveur de messagerie et d'un serveur de pages Web.

#### **7.2.8. Atelier sur les indicateurs de transport urbain en Afrique**

221. Sur invitation de la SITRASS (Solidarité internationale sur le transport et la recherche en Afrique subsaharienne), un expert a représenté AFRISTAT aux travaux d'un atelier qu'elle a organisé du 19 au 21 janvier 2000 à Lomé. Il s'agissait d'examiner la base de données des indicateurs de transport issue des résultats de collecte d'informations réalisée par les équipes locales de chercheurs sur les villes suivantes : Abidjan, Cotonou, Dakar, Lomé, Ouagadougou, Yaoundé, Douala. L'objectif final était de retenir une liste minimale des indicateurs pertinents et constituer des bases de données devant être mises à la disposition des décideurs locaux.

## 8. CONCLUSION

222. L'année 2000 a été celle au cours de laquelle des chantiers importants ont été terminés : PROSMIC, guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux et nomenclatures communes d'activités et de produits pour les Etats membres d'AFRISTAT. Elle a été aussi marquée par le démarrage dans sa phase active, bien que tous les financements ne soient pas encore mobilisés, du projet Prix pour les Etats de l'Afrique centrale. Dans ce même contexte d'harmonisation et d'amélioration des méthodes de travail, une méthode d'estimation de la production fruitière sera bientôt proposée aux techniciens maliens pour mieux évaluer ce type de production.
223. La Direction générale a aussi, en fonction de ses moyens, assisté les INS et les institutions sous-régionales d'intégration économique dans le domaine de la statistique conformément à leurs demandes. Il n'a pas souvent été facile de concilier tous les intérêts au regard des pressions diverses qui s'exercent sur la Direction générale (demandes imprévisibles d'assistance, moyens financiers limités, équipe limitée d'experts, etc.).
224. La participation de la Direction générale à des réunions organisées par les partenaires a donné l'occasion aux représentants d'AFRISTAT de faire connaître "la maison" comme outil de développement de la statistique. Sans vouloir développer cet aspect des activités de la Direction générale, les communications présentées lors de ces rencontres, notamment celle du Directeur général sur les systèmes d'information statistique en Afrique subsaharienne à l'occasion des *XXXII<sup>es</sup> Journées de Statistique* de la Société française de statistique organisées à Fès (Maroc), et les différents concours apportés dans d'autres travaux sous-régionaux, régionaux et internationaux (PARIS21, Commission de statistique des nations unies, Africités, etc.) contribuent à réaffirmer le rôle d'AFRISTAT en matière du développement de la statistique en général et de l'intégration économiques dans les sous-régions servies.
225. Enfin, malgré quelques difficultés techniques rencontrées, l'ouverture d'AFRISTAT sur le monde se confirme avec la mise en service de son site Web qui vient compléter les autres supports d'information et de communication classiques que constituent les publications.

**Annexe** : TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2000

ACTIVITES	RESULTATS OBTENUS	DATE <sup>a</sup>	OBSERVATIONS
<b>RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL</b>			
Finalisation du PROSMIC	PROSMIC finalisé et approuvé par le Comité de direction	Mai 00	Sera adopté en septembre 00
Atelier des directeurs des INS sur la qualité de l'information statistique	Atelier organisé	Mai 00	-
Elaboration des nomenclatures d'activités et de produits et rédaction du règlement d'application	Projets de nomenclatures d'activités et de produits et du règlement approuvés par le Conseil scientifique et le Comité de direction	Mai 00	Seront adoptées par le Conseil des Ministres en septembre 00 Impression et diffusion prévues avant la fin de l'année 00
Rédaction du manuel de méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux des Etats membres d'AFRISTAT	Manuel rédigé	Mai 00	Impression et diffusion prévues avant la fin de l'année 00
Etude sur les perspectives du Fonds AFRISTAT pour la période 2000-2005	Résultats des discussions avec l'AFD exposés au Comité de direction en mai 00		
Etude sur la situation institutionnelle des INS	Inventaire partiel des textes réalisé	-	Quelques lois statistiques, organigrammes et autres textes de base sur les SSN des 16 Etats membres rassemblés. INS relancés pour compléter la collection
Etude sur l'organisation et la gestion d'un INS			
Elaboration d'un ensemble d'indicateurs de performance des INS	-		Activité non démarrée
Etablissement d'un répertoire d'experts	-	-	Activité non démarrée
<b>STATISTIQUES DES PRIX</b>			
Indice harmonisé des prix à la consommation des pays de l'UEMOA	Atelier sur l'analyse organisé Réinstallation de CHAPO au Mali	Octobre 99 Janvier 00	-
Projet Prix CEMAC	Démarrage de la collecte des prix de base en janvier 00. Collecte couverte par un financement français jusqu'en décembre 00	-	Financement des enquêtes sur les dépenses des ménages non mobilisé
Projet Prix Guinée-Bissau	Mission de faisabilité effectuée en avril 00		Démarrage des travaux subordonné à la mobilisation des financements
Projet Prix Cap-Vert, Guinée et Mauritanie			Non démarrée faute de financement
<b>STATISTIQUES AGRICOLES</b>			
Inventaire des sources et méthodes de collecte des statistiques agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'AFRISTAT	Rapport publié	Décembre 99	-
Etude sur la méthode d'estimation de la production fruitière	Test de la méthode réalisé	-	Rapport publié avant la fin de l'année 00

<sup>a</sup> Date de la fin des travaux ou de leur publication.

**Annexe: TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2000 (suite)**

ACTIVITES	RESULTATS OBTENUS	DATE	OBSERVATIONS
<b>SECTEUR INFORMEL</b>			
Mise en place d'un système d'enquêtes légères sur l'emploi et le secteur informel en milieu urbain dans les pays de l'UEMOA		-	Non réalisée. Conditionnée par la mise à disposition des fonds du PARSTAT prévus à cet effet
Etude sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest	Etude réalisée pour le Mali	Octobre 00	-
<b>STATISTIQUES D'ENTREPRISES</b>			
Inventaire des méthodes et sources utilisées par les INS des Etats membres pour la définition d'un répertoire et le suivi de l'activité économique des entreprises	-	-	Activité non démarrée. L'expert en charge mobilisé pour les activités de comptabilité nationale
<b>MACROECONOMIE</b>			
Inventaire des travaux de conjoncture, de modélisation et d'élaboration des tableaux de bord dans les pays membres et les institutions sous-régionales d'intégration économique	Un séminaire sur la prévision économique en Afrique de l'Ouest organisé en février 00 en attendant le démarrage effectif des activités de ce domaine		Activité non démarrée. L'expert en charge a pris fonction en août 00.
<b>INFORMATIQUE</b>			
Mise en place du réseau informatique	Réseau mis en place et en état de marche	Juin 00	-
Mise en place des bases de données régionales	-	-	Activité non démarrée
Mise à jour du site Web	Données statistiques collectées auprès des INS. Site Web mis à jour régulièrement	Toute l'année	-
Archivage des données sur CD-Rom	Données archivées sur CD-Rom	Toute l'année	Direction Générale
Formation continue des experts			Seule la formation sur Progress d'un expert informaticien a été assurée en septembre 00
Atelier de formation sur l'archivage des données sur CD-Rom (CEMAC et Comores)	-	-	Non réalisée faute de financement
<b>PUBLICATION ET DIFFUSION</b>			
Quatre numéros de La lettre d'AFRISTAT	Numéros 12, 13 et 14 publiés	Janvier, avril, juillet 00	-
Manuel de comptabilité nationale	1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> versions du manuel disponibles		Publication prévue avant la fin de l'année 00
Nomenclatures d'activités et de produits	Version finale des nomenclatures disponible		Publication prévue avant la fin de l'année 00
Manuel des concepts dans le cadre des enquêtes sur l'emploi	Manuel des concepts publié	Décembre 99	-
Les INS des Etats membres en 1998	Rapport publié	Mai 00	-
Les INS des Etats membres en 1999	Rapport disponible	-	Publication en octobre 00
Etude sur les prix à la consommation	Etude en cours	-	Publication prévue avant la fin de l'année 00

**Annexe : TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2000 (fin)**

ACTIVITES	RESULTATS OBTENUS	DATE	OBSERVATIONS
<b>PUBLICATION ET DIFFUSION (fin)</b>			
Les méthodes de collecte des données agricoles dans les Etats membres d'AFRISTAT	Etude en cours	-	Publication prévue avant la fin de l'année
Recueil des statistiques des Etats membres	Recueil publié	Mars 00	-
Bibliographie semestrielle	-	-	Non démarrée
Acquisitions d'ouvrages et de périodiques	Fonds documentaire enrichi	Toute l'année	-
Assistance ponctuelle de la Direction Générale à la demande des Etats membres ou non	Résolution des problèmes ponctuels	Toute l'année	En fonction des demandes faites